Image not found or type unknown

Differends sur un contrat d'assurance

Par **fanny**, le **17/08/2010** à **18:04**

Bonjour,
Je voudrais demander des renseignements s'il vous plaît.
En fait,au mois de Mai j'ai loué un appartement et voulais le faire assurer.J'ai donc demander renseignement aupres d'une compagnie d'assurance en demandant par e-mail le devis d'habitation.Ensuite,je leur ai dit que leur proposition me convient et s'ils peuvent me donner plus d'informations sur la suite de la procédure.Ils m'ont donc repondu qu'ils peuvent prendre garantie de l'appartement quand je veux et m'ont envoyé le contrat d'assurance à mon adresse.Etant donné que je n'ai pas recu le contrat qu'un mois apres alors que mon proprietaire voulait absolument le certificat d'assurance de mon logement ,j'ai contracté un contrat aupres d'une autre compagnie.Actuellement,la premiere compagnie exige de moi que je paie la côtisation car selon eux,le contrat a été formé car j'ai repondu par mail d'envoyer tout les papiers à signer à mon adresse.
Je voulais vous demander s'ils ont raison et que je suis redevable de la somme qu'ils me demandent.
Merci par avance pour l'aide que vous me fourniriez.

Bien cordialement,

Fanny

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés